

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 14 mars 2017, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Léo Lelièvre, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère Murielle Couture, conseillère
	MM.	Réjean Desbois, conseiller Réal Roussy, conseiller Roland Vallée, conseiller Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Léo Lelièvre, maire

Est également présent :  
Luc Lambert, directeur général

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**2017-03-032**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 14 et 21 février 2017
- 4- Correspondance
- 5- Liste du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- PRRRL - Volet redressement des infrastructures routières locales
- 7- PRRRL - Volet accélération des investissements sur le réseau local
- 8- Programme RRRL volet redressement et accélération – Plans et devis
- 9- Subvention O.T.J. – 2017
- 10- Informatisation bibliothèque
- 11- Pompes d'égouts SP-1A – Réserve égout
- 12- Autres sujets : Entente intermunicipale représentants de chiens  
Location souffleur
- 13- Période de questions
- 14- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point autres sujets ouvert.

**2017-03-033**

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 14 ET 21 FÉVRIER 2017**

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 14 et 21 février 2017 tels que rédigés.

2017-03-034

**CORRESPONDANCE**

Le directeur général informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de février 2017.

2017-03-035

**Liste des comptes du journal des déboursés et rapport des salaires nets**

Le conseil municipal prend acte de la liste des comptes du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de février 2017.

2017-03-036

**Liste des comptes fournisseurs**

Il est proposé par Murielle Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de février 2017.

2017-03-037

**PRRRL - Volet redressement des infrastructures routières locales**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Rocher-Percé a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Réal Roussy et résolu unanimement ;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

2017-03-038

**PRRRL - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2 excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Roland Vallée et résolu unanimement ;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

**2017-03-039**

**PRRRL VOLET REDRESSEMENT & ACCÉLÉRATION – PLAN & DEVIS**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à requérir les services d'une firme d'ingénieur pour préparer les plans et devis pour les demandes de contribution financière dans le cadre du programme RRRL.

**2017-03-040**

**SUBVENTION O.T.J. – 2017**

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accorde une subvention de 8 060 \$ à l'O.T.J. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour l'organisation des loisirs dans la municipalité.

**2017-03-041**

**INFORMATISATION BIBLIOTHEQUE**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à faire l'acquisition d'ordinateurs et de portables de l'OPEQ pour la bibliothèque. Les coûts sont estimés à plus ou moins 750 \$.

**QUE** le montant nécessaire pour payer ces acquisitions soit pris à même le poste budgétaire 02 70290 411.

**2017-03-042**

**POMPES D'ÉGOUTS SP-1A – RÉSERVE ÉGOUT**

**CONSIDÉRANT QU'**il faut réparer les pompes d'égouts de la station SP-1A située sur la route Cyr ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette dépense n'est pas budgétée ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal utilise la réserve pour le renouvellement des équipements d'égouts pour payer la réparation des pompes d'égouts de la station SP-1A estimée à plus ou moins 6 000 \$.

**2017-03-043**

**ENTENTE INTERMUNICIPALE REPRÉSENTANTS DE CHIENS**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Gaétan Collin et Mme Lise Langlois ont demandé deux semaines de travail de plus pour compléter la vente de médailles de chiens ;

**CONSIDÉRANT QUE** les Villes de Grande-Rivière et Percé sont d'accord avec cette demande ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accepte de prolonger de deux semaines l'engagement de M. Gaétan Collin et Mme Lise Langlois faisant partie de l'entente intermunicipale des représentants de chiens.

**2017-03-044**

**LOCATION SOUFFLEUR**

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à requérir les services de location de souffleur auprès des déneigeurs de la municipalité. Dans la mesure du possible engager le déneigeur, au meilleur coût possible, situé le plus près de l'endroit à déneiger.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19 : 43 heures et elle s'est terminée à 20 : 03 heures.

**CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé \_\_\_\_\_

**2017-03-045**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Réal Roussy à 20 : 04 heures.

\_\_\_\_\_  
Léo Lelièvre, maire

\_\_\_\_\_  
Luc Lambert, directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je, Léo Lelièvre maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »